



**2021  
2030** United Nations Decade  
of Ocean Science  
for Sustainable Development

Décennie des Nations Unies  
pour les sciences océaniques  
au service du développement durable



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## **Un organisme de recherche québécois est reconnu par l'ONU pour son action en soutien à la biodiversité marine dans les zones industrialo-portuaires**

**Un projet de l'INREST est approuvé  
dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour  
les sciences océaniques au service du développement durable**

**Sept-Îles, Québec, le 16 octobre 2024** – L'Institut nordique de recherche en environnement et en santé au travail (INREST) est fier d'annoncer que son projet *Enviro-Actions : Gestion préventive des zones industrialo-portuaires* a été approuvé dans le cadre de la [Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030](#), coordonnée par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO.

Le projet de l'INREST vise à surveiller en temps quasi réel la qualité de l'air et de l'eau dans les écosystèmes des zones industrialo-portuaires en mettant en œuvre des systèmes de gestion environnementale préventive. Cette initiative scientifique novatrice favorise les intérêts et le bien-être d'un large éventail de parties prenantes en mettant en œuvre des projets tout en garantissant la préservation des écosystèmes et la santé durable des collectivités.

« Le projet Enviro-Actions de l'INREST répond à des défis rencontrés dans le monde entier. Cette approche collaborative est essentielle pour trouver des solutions viables dans le but de faire progresser les pratiques industrielles axées sur l'océan afin de s'assurer que ces moteurs socioéconomiques clés sont durables. L'INREST est reconnu par la Commission océanographique intergouvernementale pour son engagement et son implication envers la vision des Nations Unies : la science dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons. Ensemble, créons l'océan que nous voulons! », a déclaré Julie Carrière, ing. Ph. D., directrice générale de l'INREST.

Les zones portuaires représentent un développement territorial, industriel et socioéconomique crucial, et constituent des interfaces terre-mer clés dans les communautés du monde entier. Les défis abordés dans le cadre de ce projet incluent notamment la compréhension de la pollution marine et la façon d'y remédier, ainsi que la protection et la restauration des écosystèmes et de la biodiversité.

« Avec nos principaux partenaires, nous pensons que la meilleure voie à suivre afin de protéger et d'améliorer les écosystèmes marins est de mieux mesurer l'impact des activités humaines qui sont essentielles à la prospérité sociale et économique. Notre approche consiste à mettre en place des outils de gestion préventive pour permettre un développement durable. Le projet *Enviro-Actions* fournit des données et des outils de gestion importants pour aider les décideurs à atteindre ces objectifs dans les zones industrielles et portuaires », a ajouté Julie Carrière.

### **À propos de l'[INREST](#)**

L'INREST est une organisation à but non lucratif dont la mission est de promouvoir la recherche scientifique dans les domaines de l'environnement et de la santé et la sécurité au travail. À ce titre, elle vise à offrir des outils essentiels au développement durable dans ses domaines d'expertise. Pour ce faire, l'Institut agit en tant qu'acteur clé, favorisant des projets axés sur des partenariats avec différentes parties prenantes (universités, centres de recherche, organisations, etc.), qui assurent la réussite de ces projets grâce à leur engagement et à leur expertise. L'INREST mène des recherches et fournit un soutien scientifique pour éclairer la prise de décision de toutes les parties prenantes concernées.

### **À propos du Centre d'expertise industrialo-portuaire ([CEIP](#)) :**

L'INREST s'est démarqué sur la scène internationale par la création du Centre d'expertise industrialo-portuaire (CEIP), division de l'INREST. Le CEIP a comme projet phare l'implantation d'observatoires environnementaux et l'instrumentalisation du territoire maritime du Québec ainsi qu'au niveau national et international dans un but de conservation des écosystèmes dans l'ensemble des zones portuaires et industrielles du territoire, incluant la collecte de données en direct et l'émission d'Enviro-Alertes<sup>MC</sup> tel que dicté par le modèle de gestion préventive « Enviro-Actions<sup>MC</sup> ».

### **À propos de la Décennie de l'océan**

Proclamée en 2017 par l'Assemblée générale des Nations Unies, la [Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable \(2021-2030\)](#) (« la Décennie de l'océan ») vise à stimuler l'océanologie et l'acquisition de connaissances afin d'inverser le déclin de l'état du système océanique et de catalyser de nouvelles occasions de développement durable de cet immense écosystème marin. La vision de la Décennie de l'océan est « la science dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons ». La Décennie de l'océan fournit un cadre de rassemblement pour les scientifiques et les parties prenantes de divers secteurs afin d'acquérir les connaissances scientifiques et d'établir les partenariats nécessaires pour accélérer et exploiter les progrès de l'océanographie afin de parvenir à une meilleure compréhension du système océanique et de fournir des solutions fondées sur la science pour réaliser les objectifs d'ici 2030. L'Assemblée générale des Nations Unies a chargé la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO de coordonner les préparatifs et la mise en œuvre de la Décennie.

-30-

#### **Source**

Dre Julie Carrière, ing. Ph. D.  
Directrice générale, INREST

#### **Pour de plus amples renseignements**

Tim Duboyce  
Massy Forget Langlois relations publiques  
Cell. : 514 604-9282  
[tduboyce@mflrp.ca](mailto:tduboyce@mflrp.ca)